

7 bis, allée de l'île Gloriette
44093 Nantes Cedex 1

T. 02 40 08 70 20
F. 02 40 08 70 25
bp-pole-finances@chu-nantes.fr

DIRECTRICE DU PÔLE
Sophie Douté

**DÉCISION PPERF N° 10 040/2016
FIXANT LE MONTANT DES TARIFS
DES ACTIONS DE FORMATION CONTINUE PROPOSEES
PAR LE CHU DE NANTES A COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2017**

PILOTAGE ACTIVITÉ-RESSOURCES
ET CONTRACTUALISATION INTERNE

Sophie Douté
DIRECTRICE

AFFAIRES FINANCIÈRES

Ronan Guiheneuf
DIRECTEUR

RECETTES ET DOSSIER PATIENT

Cécile Biette
DIRECTRICE

Vu l'article L 6143.7 de la loi 2015-990 du 6 août 2015, les tarifs des actions de formation continue proposées par le CHU de Nantes sont fixés, à compter du 1^{er} janvier 2017, comme suit :

- inter (coût par journée stagiaire).....30 à 650 euros
- intra (coût par journée et par groupe).....450 à 4 000 euros*

**Auquel s'ajouteront les frais de déplacement et d'hébergement du/des intervenants lorsque la formation a lieu hors département*

CELLULE CONTRÔLE INTERNE
COMPTABLE ET FINANCIER

Anne Passelande
RESPONSABLE

Fait à Nantes, le 12 DEC 2016

Ronan GUIHENEUF
Directeur des Affaires Financières
Direction du Pôle Pilotage de l'Efficienc
et des Ressources Financières